

# Le peuple invisible

NICOLE DESCHAMPS

**Entrevue intégrale et exclusive avec Richard Desjardins (R.D.) et Robert Monderie (R.M.) au Cinéma Ex-Centris à Montréal, le 14 novembre 2007**

**Nicole Deschamps:**

*Richard Desjardins et Robert Monderie, avec la sortie de votre film Le Peuple invisible, quel est le message que vous voulez dire aux gens, au peuple québécois et à tous les gens de la Terre?*

– **R.D.** Dire que si on a l'impression qu'on a affaire à une bande d'ivrognes, de pas payeux de taxes ou d'impôts, c'est cette impression-là qu'on veut corriger fortement. Si nous avons vécu ce que les Algonquins ont vécu depuis 200 ans, on ne serait pas mieux qu'eux. Ce que nous avons aussi voulu démontrer dans ce film, c'est leur histoire. Les agissements d'une personne dépendent toujours de son histoire personnelle. La situation des Algonquins d'Abibiti dépend de leur histoire collective, et c'est ce que le film relate.

*N.D. Cela relate-t-il la situation des Amérindiens en général?*

– **R.D.** Oui, mais en particulier les Algonquins. Parce qu'il y a 200 ans, eux, ils vivaient sur un immense territoire qui partait du Lac des Deux-Montagnes, de la région de Laval jusqu'à Val d'Or, en passant par Piedmont. C'était leur territoire depuis des milliers d'années. Leur territoire couvrait toutes les rivières qui montent: La rivière du Nord, la rivière des Outaouais, la rivière Gatineau. Quand les Blancs n'ont plus eu besoin d'eux, quand ils n'ont plus été utiles pour la traite des fourrures ou en tant qu'alliés militaires, alors ils sont devenus du monde encombrant. C'est aussi à ce moment que les vagues d'immigration vers le Nord sont arrivées, avec toute l'histoire du Curé Labelle. Alors là, les Algonquins ont été repoussés à l'intérieur du territoire jusque dans le parc de La Vérendrye, se ramassant finalement

dans des réserves... des camps de réfugiés, avec toute les conséquences sociales que cela implique.

*N.D. Vous parlez beaucoup de la pauvreté, de la maladie, du suicide et de la violence chez les Algonquins. Vous dénoncez - et ce que peu de gens savent - l'enlèvement des enfants dans les années 1950-60 par le gouvernement, leur déprogrammation psychique, et les nombreux abus physiques dont ils ont été victimes. Vous mentionnez que les jeunes autochtones ne sont pas au courant de ces faits, car les adultes osent à peine à en parler. Ce qui explique la violence qu'ils rejettent sur eux-mêmes sans connaître leur histoire. Votre film fait éclater la vérité au grand jour.*

*Vous glissez également un mot sur le Mont-Tremblant... (rires). Est-ce que ce serait la même situation qu'à Maniwaki?*

– **R.M.** Non. Maniwaki est une réserve bien déterminée qui date de 1850. Quand on parle de Mont-Tremblant, ce serait plutôt des territoires ancestraux. Les Algonquins ont des droits reconnus dans la Constitution, mais ces droits ne sont pas définis. Ce sont les droits ancestraux qui restent à définir, tels les droits de chasse, de pêche, de collecte, et autres. Mais ce n'est pas une réserve comme à Maniwaki.

– **R.D.** Dans l'histoire spécifique des Algonquins, comme pour la Macaza pas tellement loin de chez vous, à partir de la Rivière des Outaouais jusqu'à la Colombie-Britannique il y a eu des traités qui ont fait en sorte que les Amérindiens ont abdicé leurs droits ancestraux sur les territoires. En faisant signer un traité, le gouvernement reconnaissait des droits, mais au Québec, il n'y a pas eu de traité ni de convention avant 1975 à la Baie James. Et les Algonquins du Québec restent sans convention, sans traité. Donc, c'est encore leur territoire ancestral: cela n'a jamais été vendu, jamais cédé, jamais négocié.

*N.D. Il y a eu la Paix des Braves dans le territoire de la Baie James. Trouvez-*

*vous que l'histoire se répète, se détériore avec la déviation et la pollution des rivières, les barrages...?*

– **R.D.** La rivière des Outaouais a été harnachée une quarantaine de fois, en plus des petites rivières aux environs. Théoriquement, les Algonquins pourraient exproprier la colline parlementaire d'Ottawa; théoriquement, je parle. Ils ne sont pas assez forts auprès de la Cour Suprême. Le Mont-Tremblant est en territoire Algonquin. Saint-Sauveur est en territoire Algonquin.

– **R.M.** Veux-tu dire que les Algonquins pourraient exproprier le Mont-Tremblant? (rires).

– **R.D.** C'est pas impossible. En tout cas, c'est pas fait! (rires).

*N.D. Après votre film, est-ce qu'il y a des avenues qui se dessinent en termes de solutions concrètes? Est-ce qu'il y a un moyen d'établir des liens avec ce peuple et ses gens, et est-ce que nous pouvons faire des choses concrètes?*

– **R.M.** Il faut vraiment qu'il y ait des négociations qui commencent tout de suite. Comme chez les Montagnais, cela fait 30 ans qu'ils négocient; ils ont négocié des territoires, tels 50 kilomètres par communauté. Il faut que les Blancs, les Québécois appuient, et comprennent les demandes des Algonquins, puis soient d'accord pour les impliquer dans le développement économique des régions. C'est vraiment important de couper la dépendance, d'arrêter l'histoire du chèque de BS qui arrive à chaque fin de mois. Il faudrait que les Algonquins aient des redevances sur les ressources naturelles, bien délimitées, qui leur permettent de gérer et d'avoir plus le goût de s'impliquer économiquement. Parce qu'actuellement, tout est bloqué pour eux. Ils ne possèdent même pas les territoires où ils sont installés; ils ne peuvent pas les mettre en garantie; donc ils ne peuvent pas faire des garanties bancaires, ils ne peuvent pas être propriétaires, ils ne peuvent jamais développer une activité économique et cela à la longue les a démolis. Le petit chèque de BS (bien-être social) continue d'arriver et cela a créé un état de dépendance qui pendant les 30 dernières années s'est accru. Même il y a 30 ans, les Amérindiens étaient plus autonomes qu'aujourd'hui. Ils trappaient, leurs territoires n'étaient pas autant envahis par les Blancs, et dans les 30 dernières années, cela s'est vraiment détérioré. Au départ, il faut vraiment que cette dépendance soit transformée par des redevances sur les ressources naturelles, les pourvoiries, les coupes de bois, les barrages... Que les Algonquins et les Amérindiens soient intégrés dans le développement économique des régions.

*N.D. Nous sommes à l'ère des consultations sur les «accommodements» avec les diverses communautés immigrantes au Québec; ne croyez-vous pas que nous devrions avoir des consulta-*

## Le peuple invisible

Film documentaire réalisé par **RICHARD DESJARDINS** et **ROBERT MONDERIE** (ONF 2007).

Résumé du film: *Le peuple invisible* sort de l'ombre la nation algonquine. Riche de 5000 ans d'histoire, cette culture autochtone apparaît sérieusement menacée. Comptant environ 9000 personnes réparties dans une dizaine de communautés au Québec, souvent pauvres et aux droits constamment bafoués, ce peuple amérindien se trouve maintenant à la croisée des chemins. (ONF)



*tions et rencontres d'accommodements avec les Amérindiens? ... envers eux qui ont été très «accommodants» lors de l'arrivée des Blancs au pays?*

– **R.D.** Oui, d'autant plus que la Constitution canadienne, établie depuis 1882, reconnaît les droits ancestraux des Amérindiens, et il y a une obligation depuis 15 années par la Cour Suprême du Canada d'«accommoder» les Amérindiens. C'est la Loi et c'est quelque chose dont on n'entend pas parler. Nous sommes obligés d'accommoder les Amérindiens. Et s'il n'y a pas plus d'écho que cela, c'est parce qu'ils n'ont pas les moyens financiers de se défendre.

– **R.M.** Les droits qu'ont les Amérindiens, ce ne sont pas des droits de sang ou de génétique, ce sont des droits constitutionnels, des droits écrits dans la Constitution, des droits juridiques. Ils les ont ces droits. Ils sont reconnus mais non définis. Éventuellement, à mesure

que les Amérindiens vont se développer avec l'aide des avocats (soulignons qu'il y a quelques années à peine, un avocat qui défendait les Amérindiens était passible d'amende), ils pourraient bloquer le développement économique du Québec. Alors si on ne règle pas ce problème, et on le retransmet tel quel aux générations futures, ce sera pire. On ne règle pas présentement le problème.

*N.D. Moi, je crois que 75 à 80% des Québécois ont des origines ou du sang mêlé amérindien. Renier les Amérindiens, c'est renier une partie de ce que nous sommes, individuellement et collectivement.*

– **R.M.** C'est ce que je pense, moi aussi.

*N.D. En résumé, quel est le message?*

– **R.D. et R.M.** Ils veulent qu'on les appuie, qu'on les comprenne. C'est le message qu'il faut passer.

*Pour plus de détails, consultez le site [www.onf.ca/lepeupleinvisible](http://www.onf.ca/lepeupleinvisible)*



Robert Monderie, Nicole Deschamps et Richard Desjardins

**RENOIT ETHIER D.D.**  
Denturologiste

**FABRICATION ET RÉPARATION DE PROTHÈSES DENTAIRES AMOVIBLES**

- Prothèse esthétique
- Base molle
- Prothèse partielle, vitalium
- Prothèses sur implants

17 ans d'expérience  
1282, des Cyprès  
Domaine Laurentien, Prévost

**450 565-4311**

**CLINIQUE DENTAIRE**  
Dre Isabelle Poirier

Dentisterie familiale  
**224-0583**  
2888, boul. Curé-Labelle

*Une approche tout en douceur!*

**Physiothérapie et Ostéopathie FADI EID**

**Fadi Eid** B.Sc. Pht. D.O.  
Membre O.P.P.Q. et R.O.Q.

*...Intégrité et harmonie fonctionnelle sans douleur...*

908, ch. du Lac Écho à Prévost  
Tél. : 224-2189 • 224-2993

75, ch. de la gare, bloc L4, Saint-Sauveur  
Tél. : 227-1864